

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 4 JUILLET 2025

**DELIBERATION N°CD2025-
07/1/37
DOSSIER N°7062**

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DU 04 AVRIL 2025**

Étaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON

Absent(s) - excusé(s) :

Philippe BAYOL, Armelle MARTIN

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction de
l'Administration Générale*

RAPPORTEUR : Mme Valérie SIMONET

**OBJET : ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DU 04 AVRIL 2025**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU le rapport CD2025-07/1/37 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Modernisation de l'action publique, Finances et Bâtiments,*

DÉCIDE,

Décide d'adopter le procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Départementale du 04 avril 2025.

Adopté : 28 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET